



UNE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : L'AMBITION EUROPÉENNE



La Commission européenne a présenté un paquet de mesures pour que l'Europe ne rate pas le train de l'intelligence artificielle.

La [communication](#) publiée le 25 avril 2018 dévoile une approche en trois volets : accroître les investissements publics et privés de l'intelligence artificielle, préparer l'UE aux changements socio-économiques et établir un cadre juridique et éthique approprié.

La Commission compte ainsi investir au moins 20 milliards d'euros d'ici 2020 dont une partie devra être apportée par les États qui sont, par ailleurs, encouragés à développer leur propre stratégie d'intelligence artificielle comme l'a fait récemment la France.

Il s'agit également pour la Commission d'anticiper les changements provoqués par l'intelligence artificielle notamment l'apparition de nouveaux emplois et la disparition d'autres, en encourageant les États membres à adopter les mesures nécessaires dans leurs systèmes d'éducation et de formation pour permettre l'acquisition des compétences adéquates.

Enfin, sur les questions plus sensibles liées à l'intelligence artificielle, l'Exécutif européen a annoncé la publication, d'ici à la fin de l'année, de lignes directrices en matière d'éthique et, un peu plus tard, des orientations relatives à l'interprétation de [la directive relative à la responsabilité du fait des produits](#), ce que n'a pas manqué de relever le lobby européen des consommateurs, [le BEUC](#), qui regrette cette « remise à plus tard de décisions difficiles ».

ENQUETE DE SATISFACTION



Pour nous aider à réaliser une lettre d'information au plus près de vos attentes, nous vous invitons à répondre à un rapide [questionnaire de satisfaction](#).

« L'Europe en Bref » est une lettre d'information bimensuelle publiée par la Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles. Consacrée à l'actualité européenne et destinée à un large public, elle vous est proposée dans sa forme actuelle depuis deux ans.

Pour nous aider à répondre le plus fidèlement possible à vos attentes, nous vous invitons à répondre à ce rapide questionnaire et vous en remercions.

[ARTICLES](#)

APPEL À PROJETS LIFE 2018



La Commission européenne budgete 397 millions d'euros pour des projets en faveur de la conservation de la nature, la protection de l'environnement et l'action climatique, dans le nouvel [appel à projets LIFE](#).

Les priorités pour cette édition 2018 de l'appel à projet du programme LIFE sont : l'élimination des polluants dans les zones naturelles de rétention, le développement de meilleurs moyens de tri et de recyclage des plastiques et les mesures de soutien au système européen d'échange de quotas d'émissions.

Les projets LIFE peuvent être de plusieurs types : [traditionnels](#) (bonnes pratiques, projets pilotes), [intégrés](#) (mise en œuvre des plans stratégiques à grande échelle territoriale), préparatoires ou d'assistance technique. Ils doivent être coordonnés par des entités juridiques enregistrées dans l'UE. Le processus de soumission de projets traditionnels sur l'environnement et l'efficacité des ressources, ainsi que sur la nature et la biodiversité a été simplifié en [2 étapes](#) (dont l'échéance pour la première est mi-juin). Par contre les projets intégrés et les projets préparatoires continueront d'être soumis en une seule étape d'ici le 20 septembre 2018.

Enviropea assure, pour le compte du ministère de l'Écologie une [mission générale d'assistance](#) à tous les porteurs de projets français.

REMISE D'EUROPASS EN RÉGION ET CADRE EUROPÉEN RÉVISÉ



Les États membres ont adopté le 12 avril la proposition de la Commission européenne sur la révision du cadre Europass, destinée à moderniser et adapter cet outil à l'ère du numérique.

Créé en 2004 pour favoriser la mobilité des personnes en Europe, Europass est un ensemble d'initiatives qui contribue à la reconnaissance et l'interopérabilité des compétences et certifications. Il comprend [5 outils](#) destinés à aider les citoyens à identifier et communiquer sur leurs compétences et qualifications, faciliter la compréhension des employeurs dans un cadre transnational, et aider les autorités en matière d'enseignement et de formation à décrire le contenu des programmes.

Le plus connu est le modèle de CV européen : 100 millions de CV Europass ont ainsi été remplis en ligne entre 2005 et 2017. Le Passeport de langues est un outil d'autoévaluation des compétences linguistiques.

L'Europass mobilité, délivré par les autorités compétentes, permet de valoriser les savoirs et compétences acquis à l'occasion d'un stage ou d'une formation dans un autre pays européen. C'est ainsi que 20 jeunes stagiaires d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont vus remettre leur Europass mobilité des mains du Conseiller régional Jean-Pierre BRENAS, dans le cadre d'une cérémonie organisée à l'hôtel de Région à Clermont-Ferrand le 12 avril.

Le [nouveau cadre Europass](#) proposera notamment un outil en ligne amélioré pour créer son CV et profiler ses compétences, des informations sur les possibilités d'apprentissage en Europe, ainsi qu'une veille stratégique utilisant des mégadonnées pour analyser et anticiper les tendances du marché du travail et les besoins de compétences.

INNOVATION : VentureEU FINANCE LES JEUNES ENTREPRISES ET LES ENTREPRISES EN EXPANSION



La Commission européenne utilise les fonds de plusieurs programmes pour transformer le potentiel de réussite des jeunes entreprises innovantes (start up) et des entreprises innovantes en expansion (scale up).

[Jyrki Katainen](#), Vice-président de la Commission européenne en charge de l'Emploi, de la croissance, de l'investissement et de la compétitivité, [Carlos Moedas](#), commissaire à la Recherche, la science et l'innovation, [Elzbieta Bienkowska](#), commissaire au Marché intérieur, à l'industrie, à l'entrepreneuriat et aux PME et Pier Luigi Gilibert, Directeur général du [Fonds européen d'investissement](#), ont uni leurs efforts pour augmenter le montant de capital-risque destiné au financement des start-up et des scale-up dans l'Union.

Le constat en la matière est éloquent : l'Europe est « à la traîne » en matière de capital-risque utilisé à hauteur de 6,5 milliards d'euros, tandis qu'aux États-unis il représentait 39,4 milliards d'euros sur la même période (2016).

Pour y remédier la Commission européenne met 400 millions d'euros sur la table, provenant du programme [Horizon 2020](#), du programme [COSME](#), du [Fonds européen pour les investissements stratégiques](#) et du [Fonds européen d'investissement](#).

Pour la Commission européenne, « ce montant devrait lever 2,1 milliards d'euros d'investissements publics et privés, ce qui devrait, selon les estimations, se traduire par 6,5 milliards d'euros de nouveaux investissements dans des start-up et des scale-up innovantes dans toute l'Europe et multiplier ainsi par deux le montant de capital-risque actuellement disponible en Europe ».

AGROALIMENTAIRE : LA COMMISSION S'ATTAQUE AUX PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES



Une proposition vise à rééquilibrer le rapport de force au sein de la chaîne d'approvisionnement alimentaire entre les gros acheteurs et les PME productrices de denrées agricoles et alimentaires.

La Commission européenne a présenté le 12 avril une [proposition de directive](#) visant à introduire un socle minimal harmonisé au niveau européen de pratiques commerciales déloyales interdites ou encadrées au sein de la chaîne d'approvisionnement agro-alimentaire.

Cette proposition, attendue tant par les États membres que par le Parlement européen, propose d'interdire purement et simplement quatre types de pratiques (le paiement au-delà de 30 jours, l'annulation de commande de dernière minute source de gaspillage alimentaire, la modification unilatérale ou rétroactive du contrat par l'acheteur et le report sur le fournisseur des coûts liés au gaspillage de denrées dans les locaux de l'acheteur). D'autres pratiques sont tolérées pourvu qu'elles soient prévues dans le contrat initial (renvoi des invendus au fournisseur notamment).

La proposition prévoit également la désignation dans chaque État membre d'une autorité publique chargée de faire appliquer les règles et d'adopter des sanctions en cas d'infraction avérée après enquête. Les auteurs d'une plainte pourront demander l'anonymat afin de ne pas compromettre leur position vis-à-vis de leur partenaire commercial et la Commission mettra sur pied un mécanisme de coordination de manière à faciliter les échanges de bonnes pratiques. Les États qui, comme la France, disposent déjà de dispositions plus contraignantes pourront également continuer à les appliquer.

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?

Appel à propositions pour décerner le titre de capitale européenne du tourisme intelligent 2019

Votre ville souhaite faire valoir le tourisme « intelligent » ?

Pour sa première édition, la Commission européenne lance un prix pour récompenser les villes européennes qui mettent en oeuvre des solutions innovantes et intelligentes dans le domaine du tourisme. Les deux villes les plus à même de démontrer leur capacité d'innovation et leur excellence dans les domaines de l'accessibilité, de la durabilité, du numérique et du patrimoine culturel recevront le titre de Capitale européenne du tourisme intelligent 2019.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Aide au développement : l'UE premier donateur mondial

Le Comité d'aide au développement ([CAD](#)) de l'Organisation de coopération et de développement économiques ([OCDE](#)) a publié ses [chiffres](#) 2017 : avec un montant total de 75,7 milliards d'euros en matière d'aide au développement, l'Union européenne occupe la première place sur le plan mondial même si sa contribution est en baisse. Les plus fortes participations à cette aide sont concentrées en France et en Italie, tandis que les dotations de l'Autriche, de l'Espagne, de la Grèce ou de la Slovénie sont en baisse.

D'une manière générale, le montant de l'aide européenne représente 0,50 % du revenu national brut ([RNB](#)), bien au-dessus de la moyenne des pays donateurs membres du CAD hors UE qui se situe aux alentours de 0,21 % du RNB.



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous avez un projet dans le domaine de l'environnement ?

L'appel à propositions LIFE 2018 a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



DICO DE L'EUROPE

eCALL (système d'appel d'urgence embarqué)

Obligatoire depuis le 31 mars 2018 sur les nouveaux véhicules utilitaires légers et dans les voitures particulières, eCall permet d'entrer en contact avec les services d'appel d'urgence.

Conçu pour accélérer le temps d'intervention des secours en cas d'accident, ce [système](#), déclenché automatiquement par le véhicule ou bien manuellement par le conducteur, doit réduire de 4% le nombre de décès et de 6% les blessés graves.

Selon la Commission européenne, « *le coût est estimé à moins de 100 euros par voiture* ».

BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



LE JOLI MOIS DE L'EUROPE

L'Europe à l'honneur pendant tout le mois de mai.

Créé en 2010, le « Joli Mois de l'Europe » vise chaque année à rapprocher l'Europe de ses territoires. A l'initiative des autorités de gestion des programmes FSE, FEDER et FEADER, le Joli Mois de Mai propose un grand nombre d'évènements culturels en lien avec les projets soutenus. Les Centres d'Information Europe Direct (CIED) sont aussi mobilisés, comme par exemple le CIED de l'Allier avec l'inauguration d'une exposition de dessins de presse consacrés à l'Europe (« Décoder les étoiles », Hôtel du département, 3 mai à 11h30) et la fête de l'Europe à Moulins (9 mai de 15h à 17h30 à Moulins). A partir d'une [carte interactive](#), ou [d'un agenda](#), découvrez les évènements près de chez vous.



PROCHAINS DIALOGUES CITOYENS : A VOS AGENDAS !

Un dialogue citoyen sur la transformation numérique vous est proposé le 23 mai à Moulins et un autre sur la politique de cohésion le 28 mai prochain à Lyon.

Pour aller à la rencontre des citoyens de l'Union, la Commission européenne organise des [dialogues](#) citoyens sur l'ensemble du territoire européen. Ainsi, le CIED de l'Allier et le Conseil Départemental de l'Allier invitent un représentant de la Commission européenne à venir échanger sur le thème de la transformation numérique en Europe (le 23 mai à 13h30 à l'espace de co-working de Moulins).

Pour tout renseignement, contacter europedirect@allier.fr. Par ailleurs, un dialogue citoyen est [programmé](#) le 28 mai prochain, de 9h00 à 13h00, avec le concours de l'Association française du conseil des Communes et Régions d'Europe ([AFCCRE](#)), dans l'hémicycle de l'Hôtel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sous l'égide du Vice-président en charge de l'Enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et des fonds européens, Yannick Neuder, ce ne sont pas moins de deux eurodéputées, [Françoise Grossetête](#) et [Sylvie Guillaume](#), qui répondront à vos questions sur le thème de la politique de cohésion.

Pour participer, [c'est ici](#).

NOTRE RÉGION À BRUXELLES



PLATEFORME S3 : RENDEZ-VOUS À ROVANIEMI

La Commission européenne a réuni les acteurs de sa plateforme de modernisation industrielle les 11 et 12 avril derniers.

Cet évènement sur la Plateforme S3 de modernisation industrielle lancée par la Commission européenne a eu lieu à Rovaniemi en Laponie. Pour rappel, cette plateforme a pour but de rassembler les forces des régions européennes en fonction de leurs stratégies régionales d'innovation pour créer des projets de co-investissements.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes pilote la thématique des technologies médicales et est donc intervenue pour présenter le point d'étape dans le travail de cartographie des compétences soutenu par la Commission européenne via [le projet ReConfirm](#).

Les pilotes des autres thématiques (3D Printing, économie circulaire, industries 4.0, tourisme, sport, énergie marine, nanotechnologies, textile...) ont également fait le point sur leur travail. S'en est suivie une discussion très riche avec la Commission européenne (DG GROW, DG REGIO, DG Recherche) sur ce que pouvait devenir un futur dispositif soutenant les Régions dans leurs projets d'investissements communs (synergies avec INTERREG Europe, dispositif interclustering, futur programme cadre post-2020...).

Une discussion qui est intervenue avant la venue d'échéances budgétaires importantes à Bruxelles, à savoir la publication de la proposition de la Commission Européenne de Cadre Financier Pluriannuel pour 2021-2027 prévue le 2 mai.



ÉVÈNEMENT FINAL DU PROJET EEEMERGING

Le projet européen [eeemerging](#) (Emerging European Ensembles) dresse son bilan et prépare le futur.

Le Centre culturel de rencontre d'Ambronay et ses 7 partenaires européens étaient réunis à Bruxelles le 25 avril pour présenter un premier bilan des 4 années (2014-2018) de leur projet financé par [le programme Europe créative](#) sur la période 2014-2018 et des témoignages de jeunes musiciens soutenus par eeemerging.

Ce projet innovant pour l'insertion professionnelle des musiciens et la promotion de la musique ancienne à l'échelle européenne a ainsi permis de soutenir 25 jeunes ensembles prometteurs, et d'organiser 84 résidences et 170 concerts à travers l'Europe. Parlementaires européens, représentants de la Commission européenne, directeurs de festival, artistes, journalistes ont participé à la présentation à Bruxelles qui s'est clôturée ... en musique.

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)